



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 18465

Numéro SIREN : 804 551 067

Nom ou dénomination : Accueil Immobilier

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2015 sous le numéro de dépôt 62025

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 03-07-2015

N° DE DEPOT : 2015R062025

N° GESTION : 2014B18465

N° SIREN : 804551067

DENOMINATION : Accueil Immobilier

ADRESSE : 16 rue Octave Feuillet 75116 Paris

DATE D'ACTE : 10-06-2015

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de directeur général

ACCUEIL IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée au Capital de 18 000 000 d'euros
Siège Social : 16 rue Octave Feuillet - 75116 - PARIS
804 551 067 RCS PARIS

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 10 JUIN 2015

L'an 2015, le 10 juin à 10 h, à Paris 16^{ème}, 16 rue Octave Feuillet,

Le soussigné Jean ROHAULT de FLEURY, agissant en qualité de représentant de l'ENTREPRISE DE PRESTATIONS DE SERVICES ET D'EXPLOITATION GENERALES - PRESSEX, associé unique et Président de la société ACCUEIL IMMOBILIER,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Le Président a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique et au commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion établi par le Président.

II - A pris les décisions suivantes :

.....
3/ Constatation de la démission d'un directeur général - Nomination d'un nouveau directeur général.
.....

TROISIEME DECISION

L'Associé unique prend acte avec regret de la démission de Monsieur Philippe TEYSSENDIER de La SERVE de ses fonctions de Directeur Général à compter du 30 juin 2015 et le remercie pour son action au bénéfice de la société pendant toutes ces années.

Il nomme en qualité de nouveau Directeur Général à compter du 30 juin 2015 et pour une durée égale à la durée de la Société sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du Président :

Monsieur Ulysse BRAULT
demeurant : 2 rue de Lota
75116 - PARIS

Le Directeur Général est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et notamment du même pouvoir de représentation de la société à l'égard des tiers que celui attribué par la loi et les statuts au Président.

Monsieur Ulysse BRAULT accepte les fonctions de Directeur Général de la Société et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

.....
De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

PRESSEX
Jean ROHAULT de FLEURY
Extrait certifié conforme

